

ACTION URGENTE

UN JOURNALISTE JORDANIEN REMIS EN LIBERTÉ

Le 12 février 2019, le journaliste et poète jordanien Tayseer Salman al Najjar a été libéré de la prison d'al Wathba, située à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis. Les autorités de ce pays ont levé l'amende prononcée contre lui et l'ont renvoyé en Jordanie le jour même. Prisonnier d'opinion, Tayseer Salman al Najjar devait être libéré le 13 décembre 2018, après avoir purgé une peine de trois ans d'emprisonnement, mais sa famille étant dans l'impossibilité de payer l'amende prononcée par le tribunal, sa détention a été prolongée.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 12 février 2019, Tayseer Salman al Najjar a été libéré de la prison d'al Wathba, à Abou Dhabi, deux mois après avoir fini de purger sa peine de trois ans d'emprisonnement. Les autorités des Émirats arabes unis ont levé l'amende prononcée contre lui et l'ont renvoyé en avion en Jordanie le jour même.

Amnesty International a fait campagne en faveur de Tayseer al Najjar par le biais de son réseau Actions urgentes et sur les réseaux sociaux, en attirant l'attention sur son cas dès que l'occasion s'est présentée. Après sa libération, sa femme a déclaré à Amnesty International : « Vous avez été comme une famille pour Tayseer et moi. Merci de votre soutien permanent. »

Le 13 décembre 2015, Tayseer al Najjar a été arrêté dans les locaux de la Sûreté de l'État, à Abou Dhabi, après y avoir été convoqué plus tôt dans la journée. Le 18 février 2016, après 68 jours de détention au secret, il a appelé ses proches et leur a dit qu'il était détenu à l'isolement dans un centre de la Sûreté de l'État et qu'il subissait une « forte pression » destinée à le faire avouer. Amnesty International pense qu'il a été torturé. Une dizaine de jours plus tard, il a de nouveau téléphoné à son épouse pour lui indiquer qu'il avait été transféré à la prison d'al Wathba. Tayseer al Najjar n'a pas pu s'entretenir avec un avocat avant l'ouverture de son procès, le 18 janvier 2017, lorsqu'il a comparu devant la chambre pénale de la cour d'appel d'Abou Dhabi pour la première fois depuis son arrestation et a été officiellement inculpé.

Le 15 mars 2017, Tayseer al Najjar a été condamné à trois ans d'emprisonnement et 500 000 dirhams (environ 136 130 dollars américains) d'amende. Il a été reconnu coupable d'avoir « publié des informations dans le but de porter atteinte à la réputation et au prestige de l'État émirien », en raison d'un message qu'il avait publié sur son compte Facebook en 2014. Dans son message, il faisait l'éloge de la « résistance palestinienne » à Gaza et critiquait la position de plusieurs pays arabes, notamment des Émirats arabes unis, sur celle-ci. Tayseer Salman al Najjar nie avoir « insulté » les Émirats arabes unis. La Cour suprême fédérale avait confirmé sa déclaration de culpabilité et sa condamnation le 19 juin 2017.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Tayseer Salman al Najjar (il)

CECI EST LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 112/16.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/6553/2017/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



